



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 8902
N/REF : 2/03/2025 0H35 C:025311 I:27306
V/REF : Contrat N°008902 du 11/01/2013

SDC 'Neuf de Coeur - Volume 2'
Parking Ouest
C/O CESAR & BRUTUS
57 PLACE DE LA REPUBLIQUE
69002 LYON

V/REF.IMM. 1150
IMMEUBLE : NEUF DE COEUR
PARKING OUEST - VOLUME 3
22 a 24, RUE DES TUILERIES
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché : NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 22 A 24 - PARKING OUEST
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M. MANTRAND

PARKING OUEST :
ENTRETIEN DE 1 POMPE DE RELEVAGE ET 2 POMPES DE DRAINAGE
2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2025

Prix de base du contrat : 196,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2012	Valeur : 110,4
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur : 141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030139

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 3 pompe(s) relevage/drainage	2/AN	242,64	242,64
TOTAL H.T.				242,64
T.V.A. a 10,00%				24,26
TOTAL T.T.C.En EURO				266,90

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.